

## Charte Partenaire « Ambassadeur Mon Espace Santé »

Mon Espace Santé est un service public numérique à destination de tous les citoyens. Il permet à chacun de stocker ses données de santé et de les partager avec les professionnels soignants de son choix en toute sécurité. Depuis janvier 2022, tous les citoyens – à moins de s’y être opposés – disposent d’un compte Mon Espace Santé créé automatiquement. Mais il appartient à chacun de l’activer et de se l’approprier.

Afin de garantir la prise en main par les usagers de « Mon Espace Santé », le dispositif des Ambassadeurs Mon Espace Santé, initié par la Délégation Ministérielle du numérique en santé, permet de constituer un réseau de bénévoles chargé d’accompagner les usagers.

En région Hauts-de-France, cette dynamique est portée par le Groupement Régional d’Appui au Développement de la e-Santé (GRADEs) Inéa S&N-HdF et par l’Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec le réseau régional de l’Assurance Maladie.

En tant que structure de santé, être partenaire « Ambassadeur Mon Espace Santé », est un engagement volontaire à former/informer ses professionnels, les représentants des usagers et bénévoles d’associations conventionnées avec la structure et à mettre en place des actions à destination des usagers. Les actions des ambassadeurs sont libres et bénévoles.

La présente charte vise à fixer symboliquement les engagements réciproques des partenaires « Ambassadeurs Mon Espace Santé » et du GRADES Inéa S&N-HdF.



Être partenaire « Ambassadeurs Mon Espace Santé », c’est **s’engager à :**

1. **PROMOUVOIR** Mon Espace Santé en mettant en œuvre des actions de communication, de sensibilisation et d’accompagnement des usagers et de tous les citoyens.
  - a. **Informier** et communiquer sur Mon Espace Santé en l’inscrivant dans le livret d’accueil et en appuyant les messages à l’aide de flyers, vidéos promotionnelles, affichages, temps d’information collectifs...
  - b. **Présenter** Mon Espace Santé auprès des usagers, à travers des animations d’ateliers, webinaires, stands, évènements. S’assurer d’avoir une communication adaptée aux publics les plus vulnérables.
  - c. **Impliquer** l’ensemble des professionnels de la structure, des représentants des usagers et usagers participant aux instances (Commission des usagers, Conseil de surveillance, Conseil de la vie sociale...) et des associations conventionnées pour intervenir dans la structure et/ou la maison des usagers.
  - d. **Accompagner** à l’activation de compte et à l’utilisation de Mon Espace Santé pour aider à compléter Mon Espace Santé, et répondre aux questions suscitées.

2. **FAVORISER** l'émergence d'un réseau « Ambassadeur Mon Espace Santé » en s'engageant à :
  - a. **Identifier** les professionnels, représentants des usagers et bénévoles d'associations conventionnées dont la mobilisation est nécessaire aux actions d'information et de communication
  - b. **Constituer**, au sein de votre structure, une dynamique globale intégrant la promotion de Mon Espace Santé auprès de tous (employés, salariés, représentants des usagers, bénévoles d'associations conventionnées et ensemble des usagers)
  - c. **Contribuer** au partage d'expériences par l'intermédiaire d'échanges avec la coordinatrice régionale et la participation aux supports et outils de communication du réseau à l'échelle régionale (Gazette Mon Espace Santé). En intégrant le réseau national des Ambassadeurs Mon Espace Santé, les signataires acceptent également que les actions réalisées soient partagées avec l'ARS Hauts-de-France, la Délégation du numérique en Santé, l'Assurance Maladie et France Assos Santé Hauts-de-France afin de valoriser les initiatives au sein de notre région et à l'échelon national.
  
3. **PROTEGER** les données personnelles des personnes accompagnées. Les personnes impliquées dans la promotion de Mon Espace Santé sont toutes sensibilisées au cadre de confidentialité dans lequel elles réalisent leurs actions. Elles respectent le caractère sensible des informations qui peuvent être traitées lors de l'utilisation de Mon Espace Santé.



Être partenaire « Ambassadeurs Mon Espace Santé », c'est bénéficier de l'appui d'un coordinateur régional porté par le GRADeS. Le coordinateur vous accompagne en mettant en place :

1. **Une formation** spécifique à destination des Ambassadeurs Mon Espace Santé de votre structure
2. **Un kit** « Ambassadeur Mon Espace Santé » contenant des outils de communication et éléments de langage permettant de mener à bien les actions
3. **Une offre de sensibilisation et d'outils** dédiée aux bénévoles et représentants des usagers avec l'appui de France Assos Santé Hauts-de-France
4. **Des points d'échanges** réguliers pour lever les freins et identifier les leviers d'actions
5. **Des points d'actualités** sur les évolutions de Mon Espace Santé
6. **Des partages d'expérience** entre Ambassadeurs Mon Espace Santé

Coordonnées du coordinateur : Victorine Lévêque ([victorine.leveque@esante-hdf.fr](mailto:victorine.leveque@esante-hdf.fr)).



#### Structure :

NOM Prénom du signataire :

NOM Prénom du référent pour le dispositif :

Ma structure devient partenaire du réseau « Ambassadeur Mon Espace Santé » et a connaissance des implications liées à cet engagement

Date et lieu :

Signature :